

# QUAND LA VIOLENCE CONDUIT AU DRAME

(RETOUR POINTS PRESSE)

# Collégienne battue à mort : son agresseur condamné à 5 ans de prison

Publié le 13.02.2013

Le parisien



Le tribunal pour enfants de Béziers a condamné, mercredi matin, Gaëtan 17 ans, à cinq ans de prison dont deux avec sursis. Sa victime, **Carla, 13 ans, était morte sous ses coups en 2011** à Florensac, près de Béziers (Hérault).

Cette peine a été assortie d'une mise à l'épreuve de 2 ans, d'une obligation de soin et de suivi psychologique.

Le 20 juin 2011, **l'adolescent avait frappé à coups de poing la collégienne** qui s'était disputée avec sa soeur. Mercredi, il a été reconnu coupable de violences aggravées ayant donné la **mort**, mais le tribunal n'a pas retenu la préméditation.

# Un collégien de la Drôme gravement blessé après une bagarre

Publié le 22/02/2013 Le figaro

Un collégien de 12 ans était **entre la vie et la mort** vendredi soir **après une mauvaise chute due à une bagarre avec un camarade dans la cour de récréation de son collègue** dans la Drôme, selon le parquet, confirmant une information de France Bleu Drôme-Ardèche.

Elève en 5ème au collège public Joseph-Bédier du Grand-Serre, **le garçon a heurté un mur sous le choc du coup de poing de son camarade**, selon le procureur de la République à Valence, Antoine Paganelli. Tombé à terre, il a dit ne pas pouvoir se relever, puis a été pris de vomissements, avant d'être en arrêt cardiaque. Il a été réanimé par le cuisinier du collège, puis hélicoptéré par les pompiers dans un hôpital de Lyon. **Il souffre d'un traumatisme crânien et son pronostic vital est engagé.**

La bagarre s'est produite vers 13H00 dans la cour de récréation du collège de cette commune située à une douzaine de kilomètres de Beaupère, un établissement "champêtre et tranquille", selon le procureur. Les deux enfants impliqués, des enfants sans problèmes, étaient "en très bons rapports" selon le procureur, mais s'étaient "un peu chamaillés ces derniers jours". **La victime avait donné une claque sur la tête de son camarade, avant que ce dernier ne rétorque d'un coup de poing.**

# Suicide d'une ado: la mère dénonce un harcèlement au collège

Par L'EXPRESS.fr, publié le 05/01/2012

La mère de la jeune fille de 12 ans qui s'est donné la mort lundi soir avec un fusil de chasse près de Lens, dans le Pas-de-Calais, a affirmé mercredi que **sa fille avait commis ce geste car elle était "harcelée" par des camarades au collège**. Jointe au téléphone par l'AFP, la mère de la collégienne a dit attendre de la justice "qu'on reconnaisse que c'est à cause de ça que ma fille s'est donné la mort et que ça ne se reproduise plus. **Qu'une gamine soit tellement harcelée, tellement mise à bout qu'elle en vienne à mettre fin à ses jours**".

La jeune fille a laissé une lettre d'adieu à ses parents où **elle dit ne plus supporter le fait d'être le «souffre-douleur» de ses camarades**.

"Il y a des gamins qui l'ont traînée par terre, ils lui ont craché au visage, ils la bousculaient dans les escaliers, lui tiraient sa chaise à la cantine. Il y a eu énormément de choses", a affirmé la mère de la collégienne, affirmant avoir produit un certificat médical daté du 8 novembre mettant en évidence des traces dans le dos.

La mère de famille a déclaré vouloir lancer un "appel pour que les enfants qui ont eu ce problème-là en parlent, n'aient pas peur d'en parler".